



Conférence nationale sur l'évaluation des élèves

Contribution au débat

Union nationale des Maisons familiales rurales

Evaluer autrement...

Comme beaucoup d'autres, les Maisons familiales rurales (MFR) constatent que les évaluations permanentes qui ponctuent la scolarité, la culture du résultat et la centration continue sur l'examen final pour obtenir un diplôme, créent de la souffrance chez de nombreux élèves, des angoisses chez les parents et nuisent aux innovations pédagogiques et à climat éducatif positif.

Elles constatent encore que de nombreux acteurs de l'école ne font pas la différence entre la notion d'**évaluation** qui est un acte pédagogique et éducatif - et donc qualitatif - et le **contrôle** qui est davantage un moyen de mesure, une sanction ou une forme de reconnaissance.

En conséquence, les MFR préconisent, afin que la scolarité ne soit pas vécue comme une course d'obstacles, de :

- Limiter le nombre de contrôles au strict minimum.
- Développer les évaluations diagnostiques et formatives et développer l'auto-évaluation et la co-évaluation.
- Prévoir des temps réguliers, au cours de l'année, de bilan-dialogue avec les élèves et les familles.
- Associer à certaines évaluations des partenaires de l'école : parents entre autres.
- Ne pas réduire la finalité d'un parcours de formation à l'obtention d'une certification.

L'évaluation doit être un outil de progression, car l'éducation vise, avant tout, l'entrée en responsabilité et l'autonomie de la personne dans sa globalité et non la seule maîtrise des connaissances et des techniques.

Les MFR plaident donc pour une conception des évaluations qui permettent d'accompagner chaque jeune au maximum de ses potentialités. Le but est que chacun progresse dans ses apprentissages, ses réussites et s'épanouisse en vue de construire son projet.

Elles soutiennent l'idée d'une transformation radicale de l'approche de la notation, du contrôle et des évaluations en prenant les mesures suivantes :

- Ne pas confondre le contrôle continu en cours de formation à visée certificative et les évaluations éducatives à visée éducative et pédagogique.
- Intégrer progressivement l'idée des évaluations formatives au sein des activités pédagogiques, en faire une partie de l'acte éducatif et un véritable outil de progression.

- Faire confiance aux équipes éducatives pour conduire ces évaluations formatives.
- Prendre en compte la singularité des élèves et leurs potentiels en diversifiant les modes d'évaluation et de contrôle.
- Favoriser l'évaluation par projet et les évaluations mutuelles (co-évaluation).
- Apprendre à s'auto-évaluer.
- Expliciter les tâches et les objectifs des évaluations réalisées.
- Inscrire les évaluations dans la perspective du « passeport orientation et formation », utile tout au long de la vie.
- Assurer des entretiens-bilans réguliers, collectifs et individuels.
- Ne plus se référer à une moyenne de classe mais bien à la progression d'un individu dans le temps.
- Faire en sorte que les bulletins de notes ne soient qu'un des éléments d'un véritable « carnet de liaison » entre tous les acteurs de la communauté éducative, de même pour les ENT (espaces numériques de travail).
- Repenser les processus d'orientation par rapport au projet de l'apprenant et non pas seulement par rapport aux résultats scolaires.

Il n'y a pas de formation sans évaluation. Les évaluations font partie des pratiques pédagogiques essentielles aux apprentissages à condition qu'elles prennent en compte la personne dans toutes ses dimensions et valorisent tous les talents. « Dis moi comment tu évalues et je te dirai comment tu enseignes », écrivait Charles Delorme, dans un ouvrage sur l'évaluation*.

L'École doit faire réussir tous les jeunes au-delà de toute compétition.

Sa fonction n'est pas seulement de transmettre des connaissances disciplinaires mais d'accompagner chaque personne en formation dans son projet en l'aidant à progresser et à réussir.

* Charles Delorme, directeur du Centre d'Etudes pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil International dans « L'évaluation en question », 1987

Information complémentaire : Patrick GUES, patrick.gues@mfr.asso.fr, Tél. : 01.44.91.86.86
www.mfr.fr

